LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGERES.

Du MARDI 9 Juillet 1793, l'an 2º. de la République.

Le Bureau des Nouvelles Politiques, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoven Font anille, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1er. d'un mois, & on ne reçoit point de lettres non-assranchies.

ALLEMAGNE.

Des environs de la tranchée, devant Mayence, du 28 juin.

PIER toutes les batteries firent un feu si terrible que le seu prit au Dôme & à l'église de Saint-Etienne, à la porte dite du Bouc, ou Bocks-Thors & à la citadelle; mais il sut bientôt éteint: les assiégés riposterent de leur côté; mais leur seu ne sut pas très-vis. Sur les cinq heures du soir, ils y eut, de la part des assiégeans, un nouveau bombardement, entr'autres soulets coururent dans la ville, & mirent le seu aux environs de l'église dite des Amies (Liebfrauenkirche); l'église, le clocher, & plusieurs maisons adjacentes, construites en bois, sur reduites en cendres. Ce matin le seu parost éteint. — Entre Weissau & Marienborn, nous avons entendu un seu de peloton très-vis. Cette nuit les François ont à plusieurs sois tenté une sortie; mais ils ont constamment été repoussés.

Le courier va partir. Voici ce que l'on dit au sujet de Mayence.

1°. Les François ont fait hier deux sorties furieuses, sait beaucoup de mal aux ennemis, mais ont été à la fois repoussés avec perte.

2°. Les Autrichiens ont enlevé aux François une redoute, en ont été chassés, & l'ont repris après avoir reçu un renfort de troupes. Il y a eu beaucoup de sang répandu de part

3°. Mayence a été canonné ou plutôt foudroyé; les boulets rouges ont mis le feu à l'église Notre-Dame & à l'auberge de l'Agneau, ce qui a réduit en cendres la rue dite des Cordonniers.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 20 juin.

Nos observateurs militaires & politiques témoignent de la surprise de ce que le général Custine semble abandonner Valenciennes & Condé à leurs propres forces. Se désieroit-il de l'armée qu'il commande? On dit qu'il l'exerce à toute outrance, & qu'il la retranche de même. S'il faut en croire les rapports que l'on dit avoir reçus, il a auprès de lui 80 mille hommes. Avec une pareille force, il est difficile de ne pas succomber à la tentation de faire des mouvemens en avaet. La suite nous apprendra ce qu'il faut penser de cette inaction peut-être simulée.

Quoi qu'il en soit, l'on ne craint pas d'assurer ici que pour

peu que le siege de Valenciennes dure, la place se trouvera mé amorphosée en un tas de cendres & de ruines. Le seu des assiégés n'est pas moins vis que celui des assiégeans : ils ont fait, le 19, une nouvelle sortie; le sang y a coulé; voilà à quoi se réduit son estet, Les travaux que le prince de Cobourg a entrepris, pour assurer & accélérer la réduction de Valenciennes, sont dignes d'admiration. Des témoins aculaires affirment que jamais les Romains n'auroient pu en entreprendre de plus hardis, ni les exécuter plus promptement. Comme le prince redoutoit les inondations qui pouvoient détruire ses approches, il a fait creuser un canal de l'étendue de près de deux lieues, pour y donner un nouveau lit à l'Essaut, & détourner ses eaux des murs de la place. D'un autre côté, se trouvant gêné par l'intervalle qui sépare les deux hauteurs, dont la forteresse est déterminée, il a conçu & exécuté le projet d'unir les deux hauteurs par leurs sommités: pour cet esset, un pont condussant d'une sommité à l'autre, a été construit de très-grosses poutres; il est si solide, qu'on y a établi des batteries.

Condé, toujours bloquée, tire toujours sur les travailleurs. Le commandant resuscit de croire que le camp de Famars sût pris; on lui a permis d'y envoyer un officier qui pût s'en convaincre par ses propres yeax, & que nul secours ne peut plus venir de là.

Vers Lille, il se maniseste auss des apparences qui sont croire à une attaque prochaine, dirigée contre le camp de la Madeleine, qui couvre cette ville.

FRANCE.

De Paris , le 9 juillet.

L'arrivée d'un corps de Russes dans les Pays-Bas, annoncé par Custine, est assurément prématuré; l'escadre russe avoit quitté les parages suédois le 14 juin, & le 18 elle n'avoit pas paru sur les côtes de Danemarck. Il faut au moins six semaines pour arriver au port d'Ostende: ainsi cette armée de 12 mille russes ne peut se réunir à l'armée du prince de Cobourg qu'à la fin de ce mois.

On écrit de la Haye, le 18 juin, que le colonel Quars est mort de ses blessures.

Il paroît certain que Dumouriez, chassé de l'Angleterre, est revenu dans la Belgique. Voici encore une ancedote sur cet ex-général fugitif: lors de son séjour en Allemagne, il avoit sollicité un asyle dans les états d'un prince qu'on n'a pas jugé

marché emin. nt & la l'ennemi , qui est de leur

bonheur gne; j'ai ges de la avoient voit emi à Morheures, rigands: miers de chevaux

vre plus plufieurs née bien ions, il enu que es forces terminer s fanfapofer un publique. Cnolet,

Rochei avoient
me faut
'il m'ar, où j'ate l'armée
ous dire
je fais,
n m'andemaia,
roclamauient dej'espere
bien des
der, car
J'atten-

anc aux s n'aimez e fes come, après les comconcevoir l'hommes difficiles,

bonnes.

drapeau

is 1792.

que les

prudent de nous nommer : le prince lui fit répondre qu'il ne pou roit pas le recevoir comme é nigré, & qu'il seroit obligé de le faire pendre comme Jacobin.

Il y a eu un deuil au bois de Boulogne ces jours derniers. Un jeune homme à moustiches, se duant de la caste des cidevant, a insulté sur le boulevard un homme à talens, acteur de l'un des principaux théderes, qui s'est comporté avec tout le courage & le sang-froid d'un brave républicain; ils s'étoient donnés rendez-vous au bois de Boulogue : le soidisant seigneur a reçu deux coups d'épée : l'insulté vouloit s'en tenir là, voyant que son adversaire étoit hors d'état de se désendre; mais le jeune bravache a voulu continuer le combat au pistolet : le républicain eut beau lui représenter qu'il valoit mieux attendre qu'il fût guéri, son adversaire le força de finir cette affaire & de tirer le premier ; il eut la générosité de tirer à côté; ce qui détermina l'autre à en saire de même. Il seroit bien à souhaiter que les loix eussent pourvu à ces insultes sans agression.

Suite du rapport des commissaires de la section du fauxbourg Montmartre, sur les chefs d'accusation contre les trentedeux deputes.

Les preuves qu'ils se sont opposés à la mort du tyran, & qu'ils ont fait tous leurs efforts pour retarder son jugement, font :

1º. L'appel au peuple qu'ils ont fait naîte, que Salles a demandé le

premier, & qui a etc appuyé par Buzot, Rataud, Biroteau, &c. vention, tandis qu'elle delibéroit sur la mort de Louis XVI.

3°. Que plutieurs membres cherchoient à effrager la convention pour l'entraîner hois l'aris, le jour où elle devoit pron neer sur la mort de Louis.

4. Les discussions sans cesse renouvellées, les calomnies sans cesse dirigces contre Paris, quoique cette ville fut parfaitement tanquille, dif-

riges contre Paris, quoque cette ville für partanement Lanquille, discussions & calonnies avec lesquelles en est parvenu à faire reta der jusqu'à neuf heures du foir l'appet nominal sur la punition de Louis, 3°. L'attentien de donner sur l'appet nominal des voix pour sauver Louis, lorsque les membres avoient voté dans un sens contraire.
6°. La petite intrigue de Brissot, Buzot & Parbaroux, de demander que l'exclusion des Bourbons se fit avant d'exécuter Louis, ain de surfects à son insequent.

fon jugement.

Les preuves qu'ils ont voulu faire assassiner les députés qui ont voté la mort du tyran, sont,

20. La lettre que Salles a écrite dans le département de la Meurthe & de la Mofelle, pour exciter les babitans de ce département contre les . Les lettres écrites par Birotteau à Perpignan , qui ont manqué d'être

funciles aux deput s;
3°. Le fiel que Genf nné, Buzot, Petion ont répandu dans leurs discours

3°. Le fiel que Genf, nné, Buzot, Peti, n ont répandu dans leurs difécurs contre les deputes qui vouloient la mort du tysan;
4°. L'opini, n contraite au jugement du tysan, que Valazé a fait afficher après l'exécuti n de Louis XVI;
5°. L'infulte que Peti, n a faite à le Pelletier, dans fon opinion contre la mort de Louis XVI;
6°. La mort de le l'elletier;
7°. La rourfuite & les infultes faites à plusieurs députés qui ont voté la mort.

ta mort;
8º. Les calomnies que Barbaroux a envoyés dans le département des
Bou hes-du-Rhone courre les commissares de la convention;
9º. L'ada finat de Léonard Bourdon;
10º. Les efforts fuits par le Hardy, Barbaroux, Louvet, pour que l'on
mette en liberte les a latins de Léonard Bourdon;

mette en mette les a ainns de Leonard Bourd n; 11º, La lettre adreffée à Barbaroux, annoncée par Thuriot avoir été ar-rêtée, dans laquelle en présenoit qu'un bataillon départemental alkoit partir pour chercher la tête de trois députes montagnards.

Les preuves qu'ils ont défendu ceux qui vouloient la royauté,

1º. La demande faite par Buzot que l'on ne punisse pas de mort ceux sul demandent le rétablissement de la royauté.

2º. La demande faite par Mazuyer que l'en ne punisse pas de mertune femme qui a dit qu'il falloit un roi.

mme qui a dit qu'il failoit un foi. 3º. La propointion faite par le côté droit de la mile en liberté de Le-ller, accuse d'avoir provoque le rétablissement de la royauté.

4º. L'opposition que Lafource a mife à ce que l'en accordat de l'argent à ceux qui feroient ariêter les assassins de Lepelletier.
5º. La chaleur avec laquelle Buzot a désendu le journalisse du Tableau

Politique de l'aris, accuse d'ayoir injurié la convention, les comites, & Lepelletier affa.liné.

6º. L'opposition que Guadet, Biroteau, Lanjuinais ont mise à la formation du tribunal revolutionnaire, qu'ils traitoient de tyfannie, dans la crainte, probablement, que les traîtres ne fusient condamnés.

N. B. Cette piece est encore très-longue; mais nous croyons cependant en avoir donné suffisamment pour fixer les idées de nos lecteurs sur les crimes que l'on reproche aux détenus. Nous l'avons choisie de préférence, parce qu'elle nous a paru la plus explicative, & que d'ailleurs la commune de Paris semble l'avoir adoptée, en l'honorant d'une mention civique à son procès-verbal, & en la renvoyant aux 47 autres sections pour y adhérer.

COMMUNE DE PARIS.

Du 6 juillet.

Les membres envoyés dans les sections pour presser le départ de la force armée pour le département qui se dispose à marcher sur Paris, ont fait leur rapport, & ils ont détaillé les

difficultés qu'éprouve la levée du contingent. Le mode de recrutement des sections, & le nombre d'hommes qu'elles doivent fournir, a donné lieu à une nouvelle discussion. Dunouy a soutenu qu'il seroit impolitique de se borner à un contingent ordinaire dans ces circonstances; que le seul moyen efficace pour écraser les insurgés de l'armée brissoine, étoit de se lever en masse. Cette mesure a paru un peu extrême. Louis Roux vouloit que l'on commencât d'abord par faire le contingent de deux hommes par compagnie, & qu'on s'en rapportat, pour les secours ultérieurs, au patriotisme des sections. Le citoyen Pache s'est rangé de ce dernier avis; il a observé que la levée d'un contingent nombreux entraîneroit encore beaucoup de célai, ce qui, selon lui, seroit on ne peut pas plus préjudiciable à la chose publique: il a dit, en outre, qu'il ne ne falloit plus employer le tems en délibérations, mais agir. En conféquence, le comseil a passé à l'ordre du jour, motivé sur son précédent ar-

Sur une lettre des commissaires du conseil du Temple, qui annonce que la citoyenne Tison, semme-de-chambre de la veuve Capet, dont l'esprit est aliéné, a besoin d'être transportée dans une maison particuliere, le conseil a arrêté que la translation auroit lieu.

Le conseil a arrêté en outre que les clefs du Temple resteroient entre les mains des fix commissaires de garde; il a rapporté l'arrêté qui ordonnoit que ces commissaires ne pouvoient monter au Temple sans être accompagnés du porte-cless, & il a place auprès du petit Capet, qui maintenant occupe l'appartement de son pere, le citoyen Simon, ci-devant cordonnier, & son épouse.

La section des Invalides est venue faire part au conseil de son acceptation de l'acte constitutionnel. L'orateur a prononcé un discours accueilli au milieu des plus vits applaudissemens; il a chanté ensuite, sur l'air des Marseillois, une chanson patriotique, dont l'effet a été un saint enthousiasme parmi les spectateurs. Le conseil en a arrêté l'insertion dans son affiche, l'impression & l'envoi aux départemens troublés par l'intrigue & le fanatisme.

La section des Gardes-Françoises a déposé sur le bureau le procès-verbal de son acceptation de la constitution. L'orateus a prononcé un discours qui a été fort applaudi,

Pluficur l'acte co ceptation

Le confe 3 juille urs, ave état possibl " Cette Angers vers Nante ourfuivra » Santer Bertier & » Le ge 25 mill lemon v rde des r la Roc ts, en le is armé juste le 65 mille que 10 is color aque co ur des s fuccès P. S. « iron, qu outure di it 500 P toit dans a Rochell eut pas les déta yions pa

> Quelqu: utement ctions. La fect

le bui lutionnel nelle ar me dan t dépos tous les ané l'hy

Co

L'admir rrection accord Les ad: fi dans ens de , à le es adi ojours o

Plusieurs sections sont auss venues apporter leur adhésion l'acte constitionnel, en déposant le procès-verbal de leur cceptation sur le bureau.

Du 7 juillet.

Le conseil a entendu la lecture d'une lettre datée de Tours,

3 juillet. Elle contient les détails suivans : « Plus de 20 mille hommes sont partis d'ici, depuis quatre urs, avec une artillerie formidable; le tout dans le meilleur

» Cette armée républicaine dirige sa marche sur Saumur Angers, pour attaquer les rebelles. S'ils portent leurs pas ers Nantes, comme nous le présumons, notre armée les oursuivra jusques-là.....

» Santerre est parti pour Saumur.... Le général Menou, Bertier & autres, sont encore ici.....

» Le général Biron étoit encore à Niort avec une armée 25 mille hommes très-bien disciplinés.... Westermann & elemon vont toujours à la découverte, pour attaquer l'avantparde des fanatiques rebelles qui paroissent vouloir se porter ir la Rochelle.... J'espere que nous déjouerons leurs pro-ets, en les forçant à suir du côté de Nantes; & là, nos ois armées réunies écraseront ces scélérats. On ne sait pas juste le nombre de ces coquins : on croit qu'il se monte 65 mille hommes en totalité; mais on croit aussi qu'il n'y que 10 mille hommes en état de se désendre. Ils forment ous colonnes : en calculant bien, il n'y a à combattre dans aque colonne que 3 à 5 mille hommes. Qu'est-ce que cela our des républicains? J'espere avant peu vous apprendre s succès définitifs....

P. S. « Nous venons de recevoir à l'instant une lettre de ron, qui annonce que les rebelles ont été battus à plateuture du côté d'Ancenis, qu'on leur a tué 3 mille hommes, t 500 prisonniers de guerre, & qu'on leur a pris 44 ca-ns. — Le général Menou vient de m'assurer que Nantes oit dans le meilleur état de désense, ainsi que l'armée de a Rochelle, & que la position de cette armée étoit on ne peut pas mieux combinée. D'après ces heureux événemens de les détails ei-dessus énoncés, il est impossible que nous ne

soyions pas vainqueurs ».

Signe', FELIX, commissaire-national.

Quelques mesures ont été prises encore pour hâter le re-utement sur lequel il s'élever des difficultés dans quelques

La section des Sans-Culottes est venue en masse déposer ir le bureau son procès-verbal d'acceptation de l'acte consmionnel. Le président du conseil à donné l'accolade framelle aux enfans adoptifs de la pairie que cette section renme dans son sein, (les enfans de la Pitié). Les citoyennes t déposé une couronne de chêne, emblême de la force, tous les citoyens, faisis d'un faint enthousiasme, ont ennné l'hymne des Marseillois.

CONVENTION NATIONALE.

(Presidence du citoyen Thuriot).

Suite de la séance du dimanche 7 juillet.

L'administration du département de l'Aube a adhéré à l'inrrection : elle demande des secours pour subsistances : on

accorde une ayance de 300 mille livres. Les administrateurs de la Charente-inférieure, qui sont si dans les bons principes. écrivent que tous les bons ciens de la Rochelle, depuis l'âge de quinze ans, oat mar-, à leur tour, contre les rebelles de la Vendée.

jours de vrais montagnards.

La société populaire de Bayeux , département du Casvados, fait l'éloge de la constitution, & demande que le glaive de la loi frappe les fonctionnaires prévaricateurs.

Des citoyens de Salon, département des Bouches-du-Rhône dénoncent les vexations commises dens leur ville par les fé-

déralifes de Marseille.

Le 6^t. bataillon du Calvados, en garnison à Vienne, ne partage point l'opinion des carabots; il demande la punition des députés conspirateurs.

La société populaire de la section du Mail jure de défendre

la constitution.

La section des Sans-Culottes a arrêté que le quart de ses citoyens partira pour écraser les royalistes de l'Eure & du Calvados.

Trois administrateurs d'Eure & Loire adhérent à tous les décrets. — Un administrateur de l'Eure y adhere pareillement: la convention décrete qu'il pourra reprendre ses sonctions.

Les commissaires des sections de Paris viennent lire un

mémoire sur l'amélioration du service des postes. Un représentant - député dans les Pyrénées - Occidentales, écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port que les Espagnols, chasses d'Andaye & de tout notre territoire, ont perdu encore tous leurs équipages; nous leur avons tué 2 mille hommes; nous avons à resertter 106 cuie 8 cou le C. avons à regretter 126 tués & 200 blessés. L'armée républicaine, forte actuellement de 25 mille hommes, dont 10 mille fous la toile, sera bientôt portée à 28 mille.

Une longue dépêche du général Canclaux, en date du 30 juin, contient beaucoup de dérails sur les actions qui ont eu lieu à Nantes les 27, 28 & 29 du même mois. La nécessité d'assurer des substittances aux armées de terre

& ele mer, motive un décret dont voici les principales dis-

1°. Les ministres de la guerre & de la marine sont autorifés à faire acheter chez les particuliers & dans les greniers les grains nécessaires pour l'approvisionnement des armées & des ports; &, à cet égard, il est dérogé à l'article de la loi du 4 mai, qui défend d'acheter des grains ailleurs que dans les marchés publics.

2°. Pour prévenir les fraudes & accaparemens, les commissionnaires seront porteurs de certificats faisant mention de la qualité & de la quantité de grains qu'ils seront charges d'acheter; ils les exhiberont aux municipalités des lieux où feront des achats.

3°. Les municipalité tiendront registre des grains vendus dans leurs arrondissemens.

4°. Dans ces achais, il ne sera pas permis d'excéder le maximum du prix des grains, déterminé en conséquence de

La section des Droits de l'Homme venoit de présenter son vote d'acceptation; elle étoit encore présente, Drouet monte à la tribune : « Des malveillans, dit-il, ont répandu le brait que le fils de Capet s'étoit évadé, & qu'on l'avoit porté en triomphe à Saint Cloud : malgré l'impossibilité de cette évasion, & l'absurdité de ce bruit, le comité de sûreté générale a cru devoir nommer des commissaires pour constater la présence des individus renfermés au Temple : ces commiffaires sont Maure, Chabot, Dumont & moi. Nous avons vu dans le premier appartement le fils Capet, jouant tranquillement aux dames avec son mentor; nous sommes ensuite monté chez les dames; nous avons trouvé Marie-Antoinette, sa fille & sa sœur, jouissant d'une parsaite santé. (Eclats de rire.) On se plait à répandre chez les puissances , à leur tour, contre les rebelles de la Vendée.

des administrateurs d'Indre & Loire jurent qu'ils seront de leur propre aveu, il ne manque rien à leur commo-

nert une de Le-

l'argent Tableau nites, &

la fordans la royons

étenus. a paru Paris civique lections.

départ à maraillé les d'hom-

ouvelle e de se es; que l'armée mencat r comérieurs, angé de ntingent e qui,

mployer le comdent ar-Cemple, mbre de e trans-

a chose

êté que ple refil a rapouvoient clefs, & ape l'apcordon-

onseil de prononcé Memens : chanson ne parmi dans son iblés par

e bureau L'orateur

« Il est malheureux , dit Robespierre , qu'on soit venu mêler des noms auffi méprisables aux touchantes acclamations d'un peuple qui s'éleve à la liberté.... On fait aussi courir le bruit qu'on vouloit couronner roi le sils de Capet; & à qui a-t-on imputé cet infâme projet? Aux fondateurs de la liberté, à la montagne, au peuple! Apprenez donc par-là quelle est la perversité de vos ennemis, & eroyez ensin que vous ne pourrez travailler efficacement à la profpérité du peuple, que lorsqu'ils auront expie leurs forfaits sous le glaive des loix. Il faut dire aussi que les agioteurs ont autant de part que les conspirateurs, à ces bruits aussi criminels qu'absurdes... Je demande que mon observation soit insérée dans le bulletin, & publiée par les journalistes patriotes, non par cette horde impure soudoyée par Pitt & Cobourg, & dévouée aux Guadet, Gensonné, Vergniaux ».

La motion de Robespierre est décrétée.

Seance du kundi 8 juillet.

Saint-André annonce que les citoyens de Toulouse, arrêtés en vertu d'un décret, ont été retenus à Montauban, comme on les transféroit à Paris. — Le ministre de la justice prendra des renseignemens sur les motifs de cette conduite de la part des administrateurs de Montauban.

Dans la foule d'adresses d'adhésion, on remarque celle de la société populaire de Rouen, qui annonce l'heureux terme des divisions qui l'agitoient depuis quelques tems; tous les membres se sont réunis au principe sacré de l'unité & de l'indivisibilité de la république.

Le district de Verneuil rétracte les signatures qu'il a ap-

posées aux arrêtés du département de l'Eure.

Le directoire de l'Orne proteste de son attachement à la convention, & de la haine qu'il porte aux sédéralistes ou royalifies.

Les assemblées primaires des cantons de Sucy, Charenton, Versailles & Saint-Denis, apportent, en corteges nombreux & brillans, leurs votes d'acceptation. Le département d'Eure & Loire a suspendu de ses sonc-

tions un district opiniatre dans le fédéralisme.

Les représentans-députés dans la Loire-Inférieure, écrivent de Nantes, en date du 1er juillet, qu'un général de brigade dont le nom nous est échappé. & dont, par erreur, ils avoient fait l'éloge dans le récit de l'affaire de Nantes, a été suspendu par eux, & mis aux arrêts par le général-commandant, attendu qu'il est prévenu d'avoir, au mépris des ordres qui lui étoient donnés, quitté son poste au moins imprudemment, & fortement exposé les braves soldats placés sous son commandement,

Une autre lettre des mêmes représentans-députés, datée du juillet, annonce que les rebelles se sont encore montrés audelà des ponts de Nantes, & ont jetté quelques boulets rouges. Cette tentative ne leur a pas mieux réussi que la premiere.

St-Just, au nom du comité de salut public, présente enfin le rapport sur les députés détenus. Voici, par sommaires, un

extrait de cet ouvrage :

Nouvelle conjuration, dans laquelle le génétal Dillon est impliqué, & ayant pour but de faire monter sur le trône le fils Capet, & de donner la régence à sa mere; complicité évidente de Buzot, Gorsas, &c.. qui déjà tendent les bras à la Vendée. Rien ne ressemble à la vertu comme un grand crime. Fluctuation de l'assemblée entre deux minorités. l'une ardente & républicaine, l'autre mystérieuse, obstruant les délibérations & remenant à la monarchie par l'intrigue. Portrait è Briffot; il fut trop defiant pour avoir des complices, il des amis qui, par séduction, conspirerent avec lui; ce homme eut de l'ambition, il n'eut point de courage. Apre le 10 août, on vouloit la déchéance, & non la république on favorisoit donc un usurpateur: Le duc d'Yorck, auque on pensoit, & qui commande un corps de troupes contre France, affecte d'avoir les plus grands égards pour les habite de la partie de notre territoire qu'il occupe; on disoit qu ménage son propre pays. - Le rapporteur, chargé de pr poser la suspension, commença ainsi son rapport : Je w vous proposer une mesurs bien rigoureuse, je m'en rapporte la douleur dont se vous vois peneires. — Bristot se rendit l'hôtel de la justice; il demanda que les sceaux sussent co fervés, & que Louis fût traité avec ménagement. - Manu propose de faire Petion président de la France, & d'ordonn que le peuple se tiendra debout & découvert en présence ce président. — Obstacles apportés au jugement de Louis & défiances semées contre Paris. — Le peuple anglois appel au trône le fils de Charles Ier., parce que Cronwel n'étable qu'un gouvernement provisoire. — Petion d'soit qu'il ne pouvoit pas empêcher les massacres du 2 septembre, parce qu' ne voulois pas risquer sa popularité. - Ils font poursuivre prétendus auteurs des ces massacres. pour éviter eux-même les poursuites. Brissot demande: Morande est il assassine? Le fils de Dupont de Nemours, créature de Brissot, e pourvu d'une place importante: Genest, ami de Brissot, en ce moment à Philadelphie. — Dumouriez n'a en vu que sa propre fortune. On popularise dans l'armée le s Orleans; on jette sur mademoiselle Orléans l'intérêt d espece de proscription. Cependant Buzot ne veut pas q punisse de mort les royalistes; il observe qu'un ambin sait se mettre au-dessus de cette peine: son valet est arre échauffant le peuple : Bourdon est assassiné à Orléans ; il veut pas que cette ville soit déclarée en rebellion. mourien donne bataille à Nerwinde; il se bat en détermin quand il se voit vaincu, il change ses projets, il songe à de clarer la guerre à la convention. — Thomas Payne. — Paol — Isnard. — Royalistes à Lyon, à Marseille, à Bordeau accaparemens d'affignats à l'effigie du du ci-devant roi. -Marieillois mettant les patriotes de Tarascon dans les sen arrivés à Lyon. - Liberté & droits de l'homme bloques dans Paris; ils ne périront pas. - Conciliabules pour aviser at movens de faire monter sur le trône le fils de Capet; conspirateurs & complices seroient devenus de droit ses garde du-corps, & auroient porté à la boutonniere, attachée un ruban moiré-blanc, une médaille représentant une aig qui renverse l'anarchie.

Le B

rès cell

rais mo

L'abonn

Le pi été nom

publique

e mên

occasio

décédé d

hérédita

vous an

Nous p

éprouvé leur de

prince r

tenant a

Les tro Flandre

Lannov

Lille &

refferrés

nemi or

nos trou

& pruff

renforce

venue c

Extrait

Le 4 fufillade

& j'appe ensuite ! oups d

action lair qu ui étoi craignoi

Nous en goûte pa

La convention ordonne l'impression de ce rapport & toutes les pieces justificatives dont aucune n'a été lue; imprimés seront distribués à chacun des membres, au nombi de fix exemplaires, & envoyés dans les départemens & dans les armées. — Le projet du comité consiste à déclarer traitres à la patrie les membres sugitifs; à décréter d'accusation Gensonné, Guader, Vergniaux, Biroteau, Gardien, &c., à rappeller Bertrand & les autres qui ne sont qu'égarés.

projet fera discuté trois jours après la distribution.

La convention décrete que le citoyen Caritat, dit Con dorcet, & le citoyen Deverité, deux de ses membres, seron mis en arrestation, & que les scellés seront apposés se leurs papiers. (Nous ferons connoître demain les motifs de leurs papiers)

DEL'IMPRIMERIE DES NOUVELLES POLITIQUES.